

CIRCUIT DEPARTEMENTAL ARMES de POING

25 mètres.

Ce circuit se déroule en 7 étapes dans le département selon l'ordre suivant :

Le Lardin Périgueux Bergerac Hautefort Nontron Sarlat Saint Aulaye.

4 épreuves sont proposées :

2 épreuves Précision en 22 lr et Percussion Centrale.

2 épreuves Vitesse en 22 lr et Percussion Centrale.

Le classement final sera établi avec les 4 meilleurs scores dans chaque épreuve et les récompenses seront remises lors de l'AG du Comité Départemental de Tir.

Possibilité de changer d'arme au cours du circuit, mais pas en cours de match.

Armes et Calibres autorisés :

Tous revolvers et pistolets à 5 coups minimum.

Percussion annulaire (22 Mag interdits), percussion centrale < 50.

Éléments de visée libres mais lunette / point rouge, interdits.

Arme tenue à une ou deux mains, position debout, la même arme pendant tout le match.

EPREUVES :

CIRCUIT DEPARTEMENTAL ARMES DE POING 25 mètres					
CODE EPREUVE	FORMAT	DUREE	ESSAIS	CIBLERIE	
A	6x5 coups précision 22 LR	2 minutes par série	1 série de 5 coups avant le match	C50 Précision	
B	6x5 coups précision percussion centrale	2 minutes par série	1 série de 5 coups avant le match	C50 Précision	
C	6x5 coups vitesse 22 LR	20 secondes par série	1 série de 5 coups avant le match	C50 vitesse	
D	6x5 coups vitesse percussion centrale	20 secondes par série	1 série de 5 coups avant le match	C50 vitesse	

Engagement : 5 € par épreuve

Possibilité de retirer une épreuve, mais seul le premier résultat sera pris en compte pour le classement.